

Bac roulant sélectif

Nécessaires pour la gestion des déchets, les bacs roulants existent sous **différents formats** pour mieux répondre à vos besoins et à vos exigences en terme de **tri sélectif**. Robustes et mobiles, ils ne dédouanent pas de mettre en place une politique de réduction des déchets !



Partenaire

Saint-Etienne Métropole
Direction gestion des déchets



Quantité disponible

Selon les besoins, à affiner avec nos services

Horaires de livraison et de reprise par le service Gestion des Déchets de Saint-Etienne Métropole

Du lundi au vendredi de 6h à 11h

Fréquence de collecte

Selon les communes

Contact

bacsroulants@saint-etienne-metropole.fr

Caractéristiques techniques

Conditions d'utilisation

Bac roulant sélectif

Caractéristiques techniques

Volume	140 L	240 L	360 L	500 L	770 L
Nombre de roues	2	2	2	4	4
Hauteur du bac ouvert	1 m	1 m	1,01 m	1 m	1,22 m
Hauteur du bac fermé	1,07 m	1,08 m	1,09 m	1,1 m	1,32 m
Profondeur ouvert		0,83 m	1,03 m	0,88 m	0,88 m
Profondeur fermé	0,55 m	0,73 m	0,85 m	0,66 m	0,78 m
Largeur	0,48 m	0,58 m	0,62 m	1,24 m	1,27 m
Diamètre des roues	0,2 m	0,2 m	0,2 m	0,16 m	0,16 m
Surface	0,26 m ²	0,42 m ²	0,53 m ²	0,81 m ²	0,97 m ²
Poids	10,4 kg	13,5 kg	19 kg	34 kg	41 kg

Caractéristiques techniques

Conditions d'utilisation

Bac roulant sélectif

Conditions d'utilisation

Coût

Le coût de mise à disposition n'est pas prévu dans la convention de prêt. Contact est à prendre pour établir le devis avec bacsroulants@saint-etienne-metropole.fr

Tout bac non restitué en fin de manifestation sera facturé.

Collecte

- Aucun dispositif particulier de collecte n'est mis en place dans le cadre des manifestations ponctuelles. La quantité de bacs à prévoir est donc à adapter en fonction des fréquences de collecte de la commune (<https://www.saint-etienne-metropole.fr/services-aux-habitants/environnement/dechets>)
- Aucun déchet en vrac ne sera accepté, tout doit être contenu dans les bacs.
- Le tassement des déchets n'est pas autorisé.
- Les déchets recevables sont :
 - Les emballages recyclables et papier
 - Les sacs d'ordures ménagères
 - Le verre
- Les déchets organiques ne sont pas collectés par nos services. Les organisateurs d'événements peuvent se tourner vers un autre prestataire (liste en page suivante) dans le cas d'un tri des bio-déchets.

Maintenance

- Une maintenance basique est assurée pendant la durée de mise à disposition des bacs. Les frais pourront être attribués à l'organisateur selon la nature des interventions.

Caractéristiques techniques

Conditions d'utilisation

Bac roulant sélectif

Traitement des déchets compostables

Les déchets compostables (bio-déchets) ne sont pas collectés par Saint-Etienne Métropole. Plusieurs prestataires sont en mesure de les collecter :

CPPPA Montravel

Chemin de Montravel à Villars

Contact pour les professionnels : 04 77 91 11 12

Véolia

255 rue Jean Perrin à La Talaudière

Contact pour les professionnels : 04 77 48 11 02

Compost'Ond

5 rue des Haveuses, ZA La Chana à Roche-la-Molière

Contact pour les professionnels : compostond@orange.fr

Bionerval – Corbas

44 avenue de Montmartin 69960 Corbas

Contact pour les professionnels : michael.milleret@saria.fr